



SCHWEIZERISCHER MOTORRAD-FAHRLEHRER-VERBAND

ASSOCIATION SUISSE DES MONITEURS DE MOTO-ECOLE

ASSOCIAZIONE SVIZZERA DEI MAESTRI CONDUCENTI MOTO

## Protocole de l'assemblée générale extraordinaire du 13.11.2020

Présents:	29 membres avec droit de vote
Excusés:	17
Majorité absolue:	15
4/5 selon statuts	24
Présidence:	Jürg Stalder, président
Protocole:	Fred Eichenberger, secrétariat
Début:	10h00
Fin:	10h40

### *Ordre du jour.*

#### 1. Accueil

Les mesures de protection doivent être respectées (Covid-19). Pour cause de limitation de participants, seuls ceux qui se sont annoncés peuvent participer à l'assemblée. Les membres actifs ont le droit de vote selon les statuts. Le port du masque est obligatoire pendant l'assemblée.

Le président accueille les participants à la cafétéria et leur souhaite la bienvenue. Les moniteurs moto ont rejoint des associations régionales ou cantonales lors de la création de l'ASMC. De ce fait beaucoup d'activités ont été menées sur 2 fronts dans le domaine de la moto. La perte des membres a aussi eu comme conséquences un manque de moyen financier. Ce qui nous amène à décider de dissoudre l'ASMM pour renforcer l'ASMC. Il souhaite la compréhension et une section moto forte et efficace au sein de l'ASMC.

Le président mentionne le travail de pionnier de l'ASMM, produit par les membres fondateurs. Sont présents Peter Bischofberger, Michel Alder et Fred Eichenberger.

L'assemblée est divisée en 2 sections et le président passe d'une salle à l'autre.

Membres présents:

Binggeli Fredi, Di Bona Patrizio, Schmid Hanspeter, Eichenberger Fred, Fiechter Roland, Neuhaus Martin, Früh Rolf, Richard Hans, Schwitter Rolf, Stalder Jürg, Werren Küre, De Luca Roger, Huber René, Bischofberger Peter, Moser Beat, Bachmann Küde, Süssli Markus, Tobler Urs, Züger Hansruedi, Rais Yvan, Etter André, Alder Michel, Hess Markus, Kürzi Marcel, Charmillot Damien, Bracher Nicole, Kaufmann Patrick, Heinzer Roger, Gerber Daniel

Se sont excusés:

Matti Gottfried, Huber Peter, Hagmann Marco, Aeschlimann Thomas, Schick Jürg, Portmann Franz, Bordin Dino, Steffen Martin, Wittwer Felix, Charpié Jean-Daniel, Thétaz Olivier, Prospero Aldo, Suter Ugo, Meier Philipp, Mengarelli Andreas, Huber Roger, Nüesch Bruno.

Le déroulement de l'assemblée est accepté selon les statuts.

#### 2. Election des scrutateurs

Salle Est Hess Markus  
Salle ouest Süssli Markus

### 3. Protocole de l'AG du 13 mars 2020

Le protocole est accepté à l'unanimité avec les remerciements à Fred Eichenberger.

### 4. Dissolution de l'association

Art. 23

*Dissolution*

*La dissolution de l'association ne peut faire suite qu'à une AG convoquée exclusivement pour traiter de cette affaire. Les 4/5 des membres présents doivent voter pour la dissolution.*

*En ce qui concerne la réalisation de la liquidation, c'est l'AG de dissolution qui décide.*

Le vote donne le résultat suivant:

Salle est: 15 voix pour la dissolution de l'association au 31.12.2020

Salle ouest: 13 voix pour la dissolution de l'association au 31.12.2020 et une abstention

La dissolution est acceptée.

### 5. Liquidation

Tableau du caissier au 31.10.2020

#### Bilan au 31.10.2020

Actifs	2018	2019	2020
Kasse / Caisse	510.15	510.15	510.15
Prepaidkarte / carte prépaid	187.15	448.50	448.50
BEKB KK / CC	7'833.45	314.10	10'652.02
BEKB Sparkonto/ compte épargne	3'694.90	12'695.75	10'195.75
Debitoren / débiteurs	2'881.00	2'155.00	857.00
Debitoren VST / débiteurs transitoires	0.00	0.00	0.00
Transitorische Aktive / actifs transitoires	0.00	0.00	0.00
Warenvorräte 7 marchandise	2'578.44	1'296.09	1'296.09
ESA Anteilschein / participation ESA	2'520.00	2'520.00	2'520.00
<b>Total Aktiven / total actifs</b>	<b>20'205.09</b>	<b>19'939.59</b>	<b>26'479.51</b>

Passifs	2018	2019	2020
<b>Fremdkapital / capital étranger</b>			
Kreditoren / crédateurs	4'064.00	1'126.00	1'928.90
Transitorische Passive 7 passifs transitoires	0.00	0.00	0.00
<b>Total Fremdkapital 7 total capital étranger</b>	<b>4'064.00</b>	<b>1'126.00</b>	<b>1'928.90</b>
<b>Verbandskapital / Capital association</b>			
Verbandskapital am 1. Januar	15'147.74	16'141.09	18'813.59
Ausgabenüberschuss / Gewinn/ bénéfice	993.35	2'672.50	5'737.02
<b>Total Verbandskapital/ capital assoc.</b>	<b>16'141.09</b>	<b>18'813.59</b>	<b>24'550.61</b>
<b>Total Passiven /Total passifs</b>	<b>20'205.09</b>	<b>19'939.59</b>	<b>26'479.51</b>

Capital association au 30.10.2020			<b>24'550.61</b>
Clôture avec les réviseurs		1'500.00	<b>23'050.61</b>
Location des salles AG		500.00	<b>22'550.61</b>
Boissons pdt l'AG		200.00	<b>22'350.61</b>
Cafés, croissants avant l'AG		200.00	<b>22'150.61</b>
Repas AG		1'500.00	<b>20'650.61</b>
Location bureau Berthoud		1'000.00	<b>19'650.61</b>
Part du président pour 2020		3'000.00	<b>16'650.61</b>
Dissolution et transfert secrétariat à l'ASMC		5'000.00	<b>11'650.61</b>
Rangement final		1'000.00	<b>10'650.61</b>

Répartition des avoirs restants selon proposition du comité:

- Fr. 1'000.00 pour le centre des handicapés à Nottwil
- Le montant restant à la commission moto de l'ASMC

Les droits d'auteur pour toutes les documentations sont transférés à la commission moto de l'ASMC.

Résultat du vote:

Salle est: à l'unanimité

Salle ouest : à l'unanimité moins 2 abstentions

## 6. Déroulement de la liquidation.

Le décompte sera terminé au 31 janvier par les contrôleurs des compte, le caissier, le président et le secrétaire et répartis selon ce qui a été décidé.

Résultat du vote:

Salle est : à l'unanimité

Salle ouest: à l'unanimité moins 2 abstentions

### Suite de la procédure.

L'ASMM a été créée en 1981 et son travail est désormais repris par la commission moto de l'association faîtière des moniteurs (ASMC) avec le même état d'esprit.

La commission moto se doit d'être la représentante à l'échelle nationale de tous les moniteurs de moto-école.

Nous allons, selon les possibilités, tenter d'organiser une rencontre par année.

L'ASMC va publier un appel de candidatures pour la commission moto. Conditions de participation être membre de l'ASMC.

Le président remercie le comité et tous les membres pour leur confiance et leur souhaite une bonne fin de saison et une bonne santé.

13.11.2020 fe